cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Louis-Vincent Bouffard Desrosiers
https://www.cadre21.org/membres/5cd5ebe152dac5ef2c1afe0d

Date d'obtention : 2024-10-11 14:11:27

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Encadrement et uniformisation des interventions
Prise en charge rapide de la victime et des autres jeunes impliqués
Limitation de la propagation des images/vidéos intimes

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je saurai mieux intervenir efficacement et je serai comment diriger mes interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Aux propos que j'utiliserai dans mes interventions et à la confidentialité.